

FOCUS



Virginie Beaucage, TSA Cert.
Responsable de l'approvisionnement,
Inventaire et équipements médicaux

La gestion des expirés : une solution efficace et rentable

Comment bien gérer sa pharmacie ?

La gestion des médicaments n'est pas aussi simple que l'on peut penser. Voici des trucs faciles à appliquer tous les jours et qui vous permettront de sauver de l'argent pour votre entreprise.

Comment bien identifier votre pharmacie ?

- Conserver les médicaments dans leur emballage original en tout temps.
- Apposer directement sur les emballages ouverts un autocollant d'identification « **OUVERT** ». Ceci évitera l'ouverture de plusieurs emballages à la fois. (Voir fig.1)
- Effectuer la rotation de vos médicaments lors de la réception de vos commandes. Les médicaments ayant une conservation plus courte (date de péremption proche) doivent être placés devant ceux dont la durée de conservation est plus éloignée.
- Identifier avec un autocollant les médicaments qui ont une péremption dans les 4 à 6 prochains mois. Ceci vous permettra d'avoir une identification visuelle rapide des médicaments à utiliser plus rapidement. Au Centre DMV, nous collons un **point rouge** en y inscrivant le mois de péremption. (voir fig. 1)



Fig.1

Comment maximiser les remboursements de médicaments périmés ?

Chaque début de mois, selon votre système d'exploitation, vous devez sortir la liste complète des produits qui seront expirés dans le mois suivant.

Il est important de connaître les politiques de retour des fabricants. Comme ils sont tous différents, voici un sommaire des politiques de retour des principaux fabricants :

Fabricants	Politique de retour
Teva Canada Limited	Jusqu'à 11 mois après la date de péremption
Apotex Inc	Jusqu'à 11 mois après la date de péremption
Pharmascience Inc	Jusqu'à 11 mois après la date de péremption
Sandoz Canada	Jusqu'à 11 mois après la date de péremption
Vétoquinol N.-A.Inc	Jusqu'à 3 mois après la date de péremption
Zoetis	Jusqu'à 2 mois après la date de péremption
Merck Santé Animale	0-3 mois après la date de péremption
Ceva Animal Health	2 mois avant la date de péremption
Dechra Veterinary products Canada	Jusqu'à 3 mois après la date de péremption
Nor Vet distribution Inc	2 mois avant la date de péremption
Merial Canada	Jusqu'à 2 mois après la date de péremption
Bayer Inc	Jusqu'à 2 mois après la date de péremption
Ubavet Ltd	5 mois avant la date de péremption
Pfizer division humaine	Jusqu'à 11 mois après la date de péremption
Novartis Animal Health	Jusqu'à 3 mois après la date de péremption
Aventix Animal Health	1-2 mois avant la date de péremption
Virbac Corporation	Jusqu'à 2 mois après la date de péremption

Peut-on recevoir des crédits pour les produits qui sont ouverts ?

CDMV étant le plus gros distributeur vétérinaire, n'hésitez pas à demander de l'information auprès du service à la clientèle pour les produits que vous devez retourner. Par contre, il ne peut reprendre des produits entamés. Quoi faire avec ceux-ci ?

Si votre entreprise possède un compte chez *McKesson Canada*, vous pouvez effectuer des retours sur certains produits ouverts. *McKesson Canada*, respecte les politiques de retours des fabricants et certains remboursent au prorata. Si vous n'avez pas effectué l'achat des produits

directement d'eux, vous pouvez quand même, avec le DIN, remplir les retours et recevoir des crédits.

Pour ceux qui ne possèdent pas de compte *McKesson Canada*, une entreprise du nom de *Inmar* vous permet d'effectuer les retours de produits de plusieurs fabricants lorsqu'ils sont ouverts ou non. Il est certain que cette compagnie applique les politiques seulement pour les médicaments de formulation humaine. De plus, ils ont un permis pour la destruction des narcotiques. Vous devez vous rendre sur leur site web pour ouvrir un compte <https://www.returns.org/RegisterRequest.aspx>.

Il est important que les vétérinaires soient au courant, car ce sont leurs informations et leurs numéros de licence qui seront utilisés pour les retours. *Inmar* possède un très bon service à la clientèle et ils sont disponibles pour répondre à vos questions.



LES FABRICANTS PARTICIPANTS D'INMAR

novembre 2014

Alcon Canada Inc.
 Amgen Canada Inc.
 AstraZeneca Canada Inc.
 Aspri Pharma
 Boehringer Ingelheim Canada Ltd.
 Bristol-Myers Squibb Canada Inc.
 Erfa Canada Inc.
 Hoffmann-La Roche Ltd.
 Janssen Inc.
 Novartis Pharmaceuticals Canada Inc.
 Patriot, a division of Janssen Inc.
 Pfizer Canada Inc.
 Sandoz Canada Inc.
 Sanofi-Aventis Canada Inc.
 Teva Canada Ltd. (Seulement les clients de Teva approuvé)

Pour la destruction des narcotiques au sein de votre entreprise, je vous recommande de lire l'article *Nouveauté sur la procédure d'élimination des substances contrôlées* parue dans la revue *Le Veterinarius* - Édition décembre 2015 (vol. 31 no. 5) à la page 35. L'article vous donnera toutes les informations nécessaires.

N'oubliez pas que plus vous avez un contrôle serré de votre pharmacie, plus vous éviterez des retours et des pertes d'argent à votre entreprise.



Virginie Beaucage
 514 633-8888 poste 238
 vbeaucage@centredmv.com